



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-15290>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-15290**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Musée des Confluences

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 84436691400019

Ville : LYON

Code postal : 69285

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1594851>

Identifiant interne de la consultation : 202507

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : « correspondance » de la plateforme <http://marches-publics.info/>

Numéro de téléphone du contact : +33 428381220

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une déclaration sur l'honneur du candidat (Dc1 ou équivalent) pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la commande publique
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités financières requises pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché, notamment que le fait d'exécuter ce marché ne remet pas en cause l'équilibre financier de leur structure eu égard à leur assise financière. A ce titre les candidats doivent fournir pour chaque membre du groupement : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou Dc2 Rubrique F1)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les candidats doivent fournir pour chaque membre du groupement : - Les qualifications de la société ou du groupement pour l'ensemble des compétences demandées : Conception scénographique, conception graphique, conception et réalisation lumière, conception et réalisation de productions audiovisuelles, conception et réalisation de manipulations interactives et/ou sonores, fabrication et intégration des aménagements scénographiques, fabrication et intégration d'impressions graphiques - Des références datant de moins de cinq ans : voir le détail des références demandées à la rubrique "Renseignements complémentaires" du présent avis et à l'article 6c du règlement de la candidature - Un descriptif détaillé des moyens techniques (liste des équipements) et humains Nb : Les candidats remettront à l'appui de leur candidature une note de compréhension du projet d'exposition commune au groupement, ne pouvant excéder une page A4 recto-verso (non noté). En cas de groupement, l'appréciation des capacités est globale, donc chaque entreprise doit fournir la totalité des documents relatifs à sa capacité juridique, financière, professionnelle et technique, à l'exception de la Dc1 et de la note de compréhension du projet, qui seront produites en commun par le groupement). Conformément à l'article R2142-23 du Code de la commande publique, le mandataire du groupement devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement (pouvoirs)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/03/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : - Capacité économique et financière notée sur 100 points et pondérée à 30 %, - Capacité professionnelle et technique notée sur 100 points, et pondérée à 70 %. Seront pris en compte : les références (sur 60 points), les moyens techniques et humains des candidats (sur 40 points). Le nombre de candidats admis sera au minimum de 2

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 70% Prix : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Conception et la fabrication matérielle de l'exposition « MARIONNETTES DU MALI » (titre provisoire)

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'exposition sera présentée au musée dans la salle d'expositions temporaires n°12 d'une superficie totale d'environ 715 m², d'avril 2026 à février 2027 (dates prévisionnelles). Le groupement d'entreprises devra comporter des compétences indiquées (cf art 3.5 du RC) : - Conception scénographique d'exposition dans le cadre de musées - Conception du graphisme d'exposition de musées - Conception et suivi de réalisation de la mise en scène lumière - Conception et réalisation de productions audiovisuelles, scénographiques, interactives et sonores pour les expositions de musées - Fabrication et intégration des aménagements scénographiques - Fabrication et intégration des impressions graphiques Le budget global alloué au marché s'élève à 445 000 euro(s) TTC maximum, le montant du démontage de l'exposition étant non compris dans ce budget global alloué. En aucun cas ce budget ne pourra être dépassé. Durée du marché : 21 mois débutant à la notification (prévue en juin 2025)

Lieu principal d'exécution du marché : 86 quai Perrache 69002 - LYON

Durée du marché (en mois) : 21

Valeur estimée (H.T.) : 370833 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Précisions sur les références de moins de 5 ans demandées :

Pour le scénographe et le concepteur audiovisuel :- des références datant de moins de cinq ans en privilégiant des références se rapportant à des thématiques proches de celles de l'exposition objet de la présente consultation, ou se rapprochant des objectifs et enjeux présentés en annexe 1 (diversité de typologies de collections et de productions audiovisuelles) et en détaillant : le musée concerné, la date de l'exposition et sa thématique, le montant de l'exposition et des prestations réalisées, la nature des prestations réalisées, la typologie de collections. Un book d'illustration des références en conception scénographique et conception audiovisuelle peut être transmis à l'appui de la liste de références mais il ne sera pas pris en compte dans l'analyse et la notation du sous-critère Références. Pour les autres membres du groupement : - des références datant de moins de cinq ans du même type de prestations dans les domaines concernés en détaillant : le musée concerné, la date de l'exposition et sa thématique, le montant de l'exposition et des prestations réalisées, la nature des prestations réalisées la forme juridique du groupement répondant à la consultation est libre. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire du groupement conjoint devra être solidaire, pour l'exécution des prestations, de chacun des membres du groupement. Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire du groupement devra être le scénographe. Seuls les 2 à 3 candidats sélectionnés à l'issue de l'examen des candidatures recevront le dossier de consultation (cf. titre IV du RC). Le montant de la prime qui sera remise aux candidats ayant déposé une offre et non retenus au terme de l'analyse est fixé à 2 500 euros TTC maximum par candidat. Le montant des primes ne fait pas partie du budget global alloué au marché mentionné à l'article 3.4 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2025